



Comité Régional Olympique et Sportif du Centre

**COMITE DIRECTEUR
du 18 Juin 2013**

**PROCES-VERBAL
N° 3 de 2013**

CROS

Présents : MM. Desnoues, Basnier, Boyer, Butté, Capel, Cornu, Cuzon, Doctrinal, Mme Gastou, MM. Lazennec, Lecuyer, Monin, Mmes Niveau, Perrot, MM. Ricour, Roger, Mme Rollett, M Simon.

Absents excusés : MM. Debarbat, Gougeon, Mme Jones, M. Philippe, Privat, Ros, Mme Tytgat.

CDOS

Présents : MM. Ben Saci, Carré, Laverat.

Absents excusés : MM. Debuigne, Guillemette.

Absent : M. Aguillon.

Assistent

M. Korman, Melles Parmentier, Retailleau, Tesi, Tourault, Mme Violet.

1 – ADOPTION DU PV

- PV du CD du 10 avril 2013 :

Des corrections orthographiques vont être apportées aux pages 2, 3, 4 et 5. Le PV est adopté à l'unanimité moins une abstention sous réserve des corrections prévues.

2 – COMMUNICATION DU PRESIDENT

- Dispositif Emplois d'Avenir.

Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle continue fait pression sur les préfets pour les inciter à développer les signatures de contrats Emploi d'Avenir. Cette pression est donc aussi ressentie par les partenaires sociaux comme la CPCA. 9 postes de développeurs et un poste de coordinateur vont être créés par la CPCA Centre pour accompagner les associations dans l'embauche de jeunes en Emploi d'Avenir. Les développeurs seront "inter-réseaux" sauf pour l'URIOPSS qui bénéficiera de développeurs uniques (non partagés avec un autre réseau). L'URIOPSS est le réseau qui va potentiellement signer le plus de contrats en Emploi d'Avenir.

Il est rappelé qu'il n'y a aucune obligation de pérennisation du contrat.

Il existe actuellement une crainte que ces contrats, au lieu de répondre à un vrai projet, ne servent qu'à soulager le travail et le manque de disponibilité des bénévoles.

50 contrats en Emplois d'Avenir ont été signés dans le sport en région Centre (donnée : fin avril).

- Projet territorial

Les groupes des 4 axes de travail se sont réunis. Les groupes des axes 2 et 3 ont encore une réunion chacun pour finaliser leurs propositions.

L'axe 1 et l'axe 4 vont fusionner sous l'intitulé "Faire du Mouvement sportif, un acteur reconnu et incontournable de son territoire". Cf. diaporama.

Les membres du Bureau exécutif valideront les travaux du projet territorial le 2 juillet prochain et validera le principe de fonctionnement du Conseil qui doit être une instance plus réactive.

- Organisation CROS

Une nouvelle organisation du CROS sera prochainement mise en place. Elle fait suite à un audit d'un cabinet extérieur. Historiquement, le CROS s'est constitué autour de pôles d'activités animés par les binômes élus/salariés. Ce fonctionnement a permis le développement de compétences spécifiques mais a contribué au cloisonnement actuel.

- CNDS

M. Desnoues remercie le groupe qui a instruit avec une grande qualité les dossiers CNDS.

Une nouvelle dotation de 37 000 euros a été affectée à la région Centre par le CNDS national. La DRJSCS a décidé, sans concertation avec le Mouvement sportif, d'affecter cette enveloppe complémentaire de 37 000 € aux Directions départementales interministérielles pour animer le dispositif "Coupon-sport".

M. Desnoues souligne la non présence de M. Barillet à la Commission territoriale. Ce dernier avait changé la date initiale de cette commission pour pouvoir y participer. Il est finalement absent.

M. Barillet, lors de la dernière commission du FNDVA, Fonds national de développement de la vie associative (l'équivalent du CNDS pour le milieu de la culture et de l'éducation populaire), a voulu faire signer aux associations une attestation de non conflit d'intérêt. Ce qui n'est pas sans poser de problème puisque, les associations qui siègent au FNDVA peuvent potentiellement demander une subvention FNDVA et avoir donc un conflit d'intérêt.

Si cette attestation de non conflit d'intérêt est aussi demandée dans le cadre des Commissions territoriales du CNDS, le Mouvement sportif ne pourra plus siéger.

M. Desnoues missionne M. Carré pour qu'il se renseigne auprès du CNOSF si une telle pratique est actuellement utilisée dans d'autres régions.

- Abandon de créances ou frais de remboursement

Les membres du Comité directeur, qui le souhaitent, peuvent faire un abandon de créances pour leurs divers frais de missions.

Pour cela, ils doivent :

- Garder les convocations et les ordres de missions justifiant l'abandon de créances.
- Remplir la nouvelle feuille de remboursement de façon manuscrite en ce qui concerne la formule d'abandon.

La nouvelle feuille de frais est présentée aux membres.

Il est demandé de préciser, à la ligne "autres frais", s'il s'agit des frais de péages, de parking.

La nouvelle feuille de remboursement de frais avec les corrections demandées a été mise au vote et adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Le barème fiscal pour l'abandon de créances s'élève à 0.304 €/km pour cette année. Le barème fiscal est revu tous les ans.

Pour les membres du Comité directeur qui ne souhaitent pas utiliser l'abandon de créances, leurs frais kilométriques seront remboursés à hauteur de 0.22 €/km pour un déplacement, 0.27 €/km pour un covoiturage avec une personne et 0.304€/km pour un covoiturage avec deux personnes et plus.

Pour les frais de remboursement des CDOS, le président rappelle qu'en début d'Olympiade précédente, il avait été convenu que les demandes de remboursement de frais n'étaient pas pris en compte, puisqu'ils étaient compensés par la possibilité d'un repas servi à l'issue de ces réunions. M Desnoves propose le même fonctionnement pour cette nouvelle Olympiade, les présidents des CDOS présents sont d'accord pour reconduire ce fonctionnement.

3 – COMMUNICATION DES COMMISSIONS

Formation

160 heures de formations de bénévoles ont été réalisées par le CROS et les CDOS.

M. Lecuyer a participé à l'Assemblée générale de l'IFoMoS qui s'est tenue le 13 juin 2013.

A noter : l'IFoMoS reçoit 1 280 000 € de subvention du CNOSF utilisée pour payer les salaires.

M. Lecuyer a également participé à l'Assemblée générale du CoSMoS qui s'est tenue le 13 juin 2013.

A noter :

- Le nouveau président est Philippe Diallo.
- L'entrée massive du sport professionnel dans le Conseil d'administration.

Emploi

Dispositif Cap'asso, dossiers sport dont :

- 8 comités de pilotage pour ce début d'année (96 dossiers) dont :
 - 37 nouveaux dossiers,
 - 23 1er renouvellement,
 - 36 2ème renouvellement.

Une réunion du réseau de compétences s'est tenue ce 18 juin avec comme notamment thème le dispositif "Emploi d'avenir" et l'articulation entre les conseillers associatifs et les développeurs de la CPCA.

Territoire

Le CROS mène actuellement un diagnostic sur les besoins en gymnase à Fercher et Pays Florentais.

Le second Comité de pilotage se déroulera le 28 juin 2013. M. Doctrinal rappelle que traditionnellement les dépenses sont inférieures à l'enveloppe financière dédiée.

Développement des pratiques

- Sport et santé :

Une conférence, sur le thème des effets bénéfiques du sport sur la santé, se déroulera le 15 octobre 2013 à Blois ou dans l'Indre.

En 2014, un diagnostic sera mené sur les actions sport et santé réalisées en région Centre.

- Sport et handicap

Des manifestations mixtes (handicapés/valides) seront organisées en 2014 dans les 6 départements de la région Centre.

- Sport au féminin :

Le concours les "Récompenses sport au féminin" est reconduit en 2013.

Les trois premières associations lauréates, seront récompensées par des bons d'achats de matériel d'un montant de :

- 700 € pour le 1er projet,
- 500 € pour le deuxième projet,
- 300 € pour le troisième projet.

Le jury sera composé du groupe de travail du CROS, du conseil régional et de la presse.

Communication

La charte graphique sera réalisée pour le 1er septembre 2013 au plus tard.

Communes les plus Sportives :

Bruno Simon informe que les 17, 18 et 19 juin, la Commission récompenses visite les communes candidates. Il s'agit d'Avord, Nogent le Roi, St Cyr en Val et Châteaurenard. Le jury se réunira le 5 juillet au CROS, afin d'en délibérer.

4 – GROUPE DE TRAVAIL

CRISA : Conseil régional interfédéral des sports aériens. M. Cornu souhaite relancer ce Conseil pour l'Olympiade.

Sport scolaire : M. Desnoues souhaite qu'un groupe de travail sur le sport scolaire se crée pour réfléchir, entre autres, mais en priorité sur la réforme des rythmes scolaires.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Paul Carre a participé à l'Assemblée générale du CNOSF.

M. Maseglia a été réélu président.

Quelques modifications sont à noter :

- M. Brun devient secrétaire général,
- M. Leclercq n'a pas été réélu,
- M. Ponceblanc est le représentant des CDOS,
- Mme. Ciriegi est la représentante des CROS.

Pierre-Henry Laverat fait part de l'hospitalisation d'André Domeau.

Daniel-Yvan Ricour souligne la qualité du travail collectif lors de l'instruction des dossiers CNDS.

Pour 2014, M. Capel informe que la FFSU Centre organisera trois manifestations d'envergures, une à Tours pour l'escalade et l'autre à Orléans pour le Judo et le match de rugby universitaire France/Angleterre à Blois.

Danièle GASTOU a participé à Paris, le 6 juin 2013 à la journée de la prévention organisée par l'INPES (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé) sur le thème : « Sport et activité physique : les bienfaits de la pratique, au-delà de la santé ». Elle a constaté l'absence, au programme, de représentation et d'intervention du mouvement sportif et regrette ce manque de communication en regard du sujet et de la réalité du terrain.

Bruno Simon indique qu'il a participé à un séminaire sur le développement durable organisé pour les clubs des fédérations sportives. Il constate une certaine timidité du Mouvement sportif sur le développement durable. Paul Carré précise que le CNOSF a mis en place un label du développement durable.

Alain Butté annonce qu'il y aura, samedi et dimanche prochain, les ½ finales d'athlétisme à Vineuil et invite tous les membres à venir y assister.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h50.

Chantal Perrot
Secrétaire générale

Jean-Louis Desnoues
Président